

NEUVE-ÉGLISE HIRTZELBACH



JANVIER 2025

<http://www.neuve-eglise.fr>

LE MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Alors que nous tournons la page de 2024, je tiens à vous adresser, en mon nom et au nom de l'équipe municipale, mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle année. Que 2025 soit placée sous le signe de la santé, de la prospérité et de la solidarité.

Nous souhaitons tout d'abord avoir une pensée émue pour celles et ceux qui nous ont quittés au cours de l'année. Leur souvenir restera gravé dans nos cœurs et leur contribution à la vie de notre commune ne sera jamais oubliée.

2024 a été une année riche sur le plan des événements et des animations. Parmi les temps forts, commençons par la Schnackabalade qui a su régaler nos papilles sur un circuit en constante évolution. Le festival Décibulles a encore battu tous les records de fréquentation sur le site du Chéna avec une programmation de qualité et un spectacle de clôture «dronesque». Nous avons aussi eu le plaisir d'accueillir une soirée Tango du Festi'val Passeurs de musique. Le TNE, théâtre de Neuve-Église, a repris ses activités dans le nouvel écrin qu'est la salle des fêtes modernisée et conviviale pour le bonheur des amateurs d'art scénique. La marche nocturne de la Saint-Nicolas a été un moment magique sous les étoiles, au-dessus des nuages, avec un concert de l'harmonie d'Obenheim, suivie, le lendemain, d'un repas organisé par le conseil de fabrique. Et pour finir, saluons la création d'un bar associatif, le Schnackaschloss. De nombreux autres événements, organisés par l'AGF ou des particuliers, ont aussi ponctué cette année. Ils reflètent notre volonté de renforcer les liens entre les habitants et de faire vivre notre commune dans la joie et la convivialité.

Je tiens à remercier chaleureusement tous les acteurs de notre village – associations, bénévoles, élus et agents communaux – qui, par leur engagement, participent à faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre.

Notre commune est passée à l'éclairage LED. Cette nouvelle technologie permet de réduire considérablement notre consommation d'énergie et nos émissions de CO₂. Pour aller plus loin, une extinction partielle de l'éclairage public a été mise en place la nuit. Cette mesure, en plus d'être écologique, contribue à préserver la biodiversité nocturne.

En début d'année 2024, l'inspection académique nous a signifié, au vu des chiffres des inscriptions, qu'une classe de notre école allait fermer. Diverses réunions avec l'inspectrice, des courriers envoyés aux parlementaires et la forte mobilisation des parents ont finalement permis de maintenir toutes les classes. Une victoire temporaire, mais essentielle, pour préserver notre école au cœur du village. Cependant, au vu de la baisse des inscriptions, dans toutes les écoles de la vallée, une prochaine fermeture semble inéluctable.

Pourtant, en 2025, nous porterons une attention particulière au projet ambitieux de construction d'une école intercommunale. Cette initiative, fruit d'une collaboration avec la commune voisine de Breitenau, répond à la volonté de garantir à nos enfants un cadre d'enseignement moderne et adapté aux besoins pédagogiques d'aujourd'hui et de demain. Nous sommes accompagnés par les services de l'État via le programme «Village d'avenir».

Ensemble, poursuivons nos efforts pour relever les défis de demain et faire de notre village un modèle de solidarité et de dynamisme.

Avec toute ma considération,

Votre Maire, Alexandre KRAUTH

PENSEZ À DÉNEIGER



Pour la sécurité de tous, les habitants de la commune sont invités à déneiger leur trottoir lors des intempéries hivernales.

En cas de chute de neige, tout propriétaire ou locataire principal d'immeuble bâti ou de terrain nu bordant un trottoir est tenu de dégager les masses de neige devant son immeuble, de manière à créer un passage pour piétons.

La neige devra être mise en tas en prenant soin de ne pas l'empiler sur les poteaux d'incendie et de ne pas la jeter sur la chaussée.

En cas de verglas ou de sol demeurant glissant après le déneigement, et pour prévenir tout accident, sera épandu sur l'aire de trottoir du sel ou du sable. L'épandage de sel est interdit sur les terre-pleins, places et trottoirs plantés d'arbres.

Il est précisé que ces recommandations s'appliquent aussi aux voies dépourvues de trottoirs : le déneigement et l'épandage de sable ou de sel doivent être effectués sur une largeur de 1 mètre sur l'aire de la chaussée bordant l'immeuble (bâti ou non bâti) considéré.

Merci de veiller à stationner vos véhicules et de mettre vos poubelles de manière à laisser le passage aux véhicules de service (chasse-neige, SMICTOM, EDF, La Poste...) et aux véhicules de secours.

Vous pouvez consulter l'arrêté municipal concernant le déneigement dans le panneau d'affichage situé dans la cour de la mairie.

PROCHAINE BATTUE DE CHASSE LE SAMEDI 25 JANVIER 2025

Merci de ne pas pénétrer dans les périmètres de chasse.



CIRCULATION EN SENS UNIQUE DANS LE PASSAGE DES CÉILLETS (ARRETE MUNICIPAL N°28/2024)

La circulation est dorénavant en sens unique dans le passage des Cèillets.

La circulation est interdite dans le sens rue de Dieffenbach → rue de la Chapelle.

En circulant en sens interdit, le contrevenant risque une amende forfaitaire de 135 € et un retrait de 4 points sur son permis de conduire. L'agent des forces de l'ordre peut également prononcer une suspension du permis de conduire, pour une durée de trois ans maximum.

Fermeture du réseau cuivre



Notre commune a été présélectionnée pour participer à la fermeture du réseau cuivre, prévue à Neuve-Eglise/Hirtzelbach pour janvier 2028.

A compter de cette date, l'utilisation du réseau cuivre ne sera définitivement plus possible et les utilisateurs devront migrer vers d'autres technologies disponibles, telles que la fibre optique ou les réseaux mobiles très haut débit.

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Les mardis et les vendredis de 9h à 11h et de 15h à 18h.

Tél : 03.88.57.16.75, mail : mairie.neuve-eglise@wanadoo.fr

En cas d'urgence, contactez M. le Maire ou un adjoint.

Nous vous rappelons que tout changement ponctuel dans les horaires d'ouverture de la Mairie est indiqué à la porte d'entrée du bâtiment et sur le site internet de la commune (www.neuve-eglise.fr).



URBANISME

Comment obtenir les formulaires de demande d'autorisation d'urbanisme ?

Vous pouvez télécharger les formulaires de demande d'autorisation d'urbanisme sur le site : www.servicepublic.gouv.fr ou en s'adressant au secrétariat de mairie.

Comment accéder au règlement du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) ?

Le règlement est en ligne : <https://plui.valleedeville.fr> ou <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>

Comment obtenir un plan cadastral ?

Se rendre sur le site www.cadastre.gouv.fr et vous munir des coordonnées géographiques ou cadastrales du terrain que vous recherchez.

Comment déposer vos demandes d'urbanisme ?

- Par courrier,
- Par dépôt en mains propres au secrétariat,
- Dépôt par voie dématérialisée : <https://appli.atip67.fr/guichet-unique/Login/Particulier>

Aucun envoi par mail ne sera traité.

PLANNING DON DU SANG A DIEFFENBACH-AU-VAL EN 2025

L' Etablissement Français du Sang vous communique pour 2025 les dates pour le don du sang :

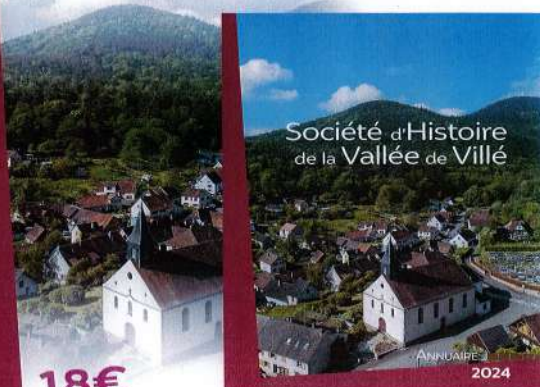
Mercredi 29 janvier, mercredi 14 mai, mercredi 23 juillet et mercredi 08 octobre.

Ces collectes auront lieu en soirée à la salle des fêtes de Dieffenbach-au-Val.

Pour tous renseignements : <https://dondesang.efs.sante.fr/grand-est/maison-du-don-de-strasbourg>



NOUVEL ANNUAIRE de la Société d'Histoire de la Vallée de Villé



POINTS DE VENTE :
Office de Tourisme et Mairie à Villé
Musée du Val de Villé à Albé

Recensement et Journée défense et Citoyenneté (JDC)

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT
RECENSER. ET TOI ???



**BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE**

Dès 16 ans, chaque citoyen français doit se faire le recenser pour ensuite participer à la journée défense et citoyenneté (JDC). S'il ne fait pas ces démarches, il ne peut notamment pas s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...) avant 25 ans.

Pour accomplir cette démarche, il suffit de vous rendre en mairie en vous munissant de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport en cours de validité, ainsi que du livret de famille sur lequel vous apparaissez. À cette occasion le maire délivre une attestation de recensement.

Deux tutoriels vidéos sont à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche:

<https://www.dailymotion.com/video/x902jsa>
<https://www.dailymotion.com/video/x902k20>

DEVENEZ CHAMPIONS DU TRI !

Depuis 30 ans, grâce à l'engagement de chacun, la collecte sélective en Alsace Centrale contribue à protéger notre environnement. Chaque geste compte, et vous êtes déjà nombreux à bien trier vos déchets ! Ainsi chaque année plus de 60 kg d'emballages et de papier sont triés par habitant. Cependant, quelques erreurs persistent encore, notamment sur les types de déchets acceptés dans le bac jaune. Pour continuer sur cette belle lancée et éviter des problèmes pour le centre de tri, rappelons ensemble les bonnes pratiques.

Erreurs de tri courantes et solutions :

Déchets	Risques	Où les déposer ?
Piles et accumulateurs (lithium)	Risque majeur d'incendie en centre de tri	En magasin ou en déchèterie
Électroménagers et câbles	Risque de déchirement des bandes et d'incendie	En magasin ou en déchèterie
Mouchoirs, essuie-tout, masques	Articles d'hygiène donc non recyclables	Dans le bac gris
Barres de fer, morceaux de bois	Risque de blesser les agents et d'endommager les machines	En déchèterie
Vêtements et chaussures	Non recyclables via le centre de tri	Dans les bornes textiles ou en déchèterie
Ficelles, bandes plastiques	Bloquent les convoyeurs	Dans le bac gris

Adoptez les bons gestes partout !

Grâce à vos efforts, nous pouvons préserver la qualité du tri et sécuriser le travail des agents du centre. Que ce soit à la maison, à l'école, au travail ou même lors de vos loisirs, le tri doit devenir un réflexe. Pensez aussi à réduire vos déchets en limitant les emballages, en privilégiant les produits réutilisables ou en achetant en vrac. Ensemble, faisons en sorte que chaque geste compte pour un environnement plus propre et durable au quotidien.





PROGRAMME DES ACTIVITES DE JANVIER à JUIN 2025

AGF Neuve-Eglise/Hirtzelbach

L'AGF de Neuve-Église/Hirtzelbach vous présente ses meilleurs vœux de joie, de bonheur et de santé pour cette année 2025. Merci à tous ceux et celles qui sont passés faire un petit tour pour admirer l'exposition de crèches. Un grand merci à Annette et à toute son équipe.

ACTIVITES ENFANTS : ateliers de 14h à 16h30 salle Jean de KORT

Mardi 01 mars : après midi carnaval et goûter
 Mercredi 16 avril : atelier Pâques
 Mercredi 21 mai : atelier «cadeau pour maman»

CUISINE : Inscription chez Françoise 06 78 67 69 56, rendez-vous à 19h au Presbytère

Mardi 14 janvier
 Mardi 18 février
 Mardi 18 mars
 Mardi 15 avril
 Mardi 13 mai
 Mardi 17 juin

TRAVAUX D'AIGUILLES : rendez-vous à 13H30 salle Presbytère

Lundi 06 janvier et 20 janvier
 Lundi 03 février et 17 février
 Lundi 03 mars 17 et 31 mars
 Lundi 14 avril et 28 avril
 Lundi 12 mai et 26 mai
 Lundi 16 juin et 30 juin

PEINTURE : salle Jean de KORT

Tous les vendredis à partir du 10 janvier

TRANSMISSION DES INFORMATIONS ET DU BULLETIN MUNICIPAL PAR COURRIEL

Le site internet de la commune www.neuve-eglise.fr est à votre disposition pour toutes les informations concernant la vie du village.

Si vous souhaitez recevoir le bulletin municipal ainsi que des informations relatives à la vie de la commune (coupures d'électricité programmées, changement de date du ramassage des poubelles, travaux de voirie, etc...) directement par courriel, vous pouvez compléter le coupon ci-dessous.

En validant votre inscription, vous acceptez que la commune de Neuve-Eglise/Hirtzbach mémorise et utilise votre adresse mail dans le but de vous informer occasionnellement. A tout instant, vous pouvez retirer votre consentement et vous désinscrire.

✂-----

Madame, Monsieur _____

Adresse postale _____

Adresse électronique _____

En cochant cette case, vous acceptez de recevoir les informations par courriel (bulletin municipal et alertes infos) et vous attestez avoir pris connaissance de la politique de traitement des données personnelles :

☐ J'accepte de recevoir le bulletin municipal et les alertes infos de la commune de Neuve-Eglise/Hirtzelbach par courriel.

A _____, le _____

Signature :

LES RENDEZ-VOUS

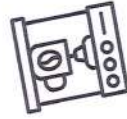
REPAIR
CAFÉ du Giessen

Merci de passer nous voir avant de jeter à la déchèterie, ainsi vous contribuez à réduire le volume des déchets et apprenez à réparer vos objets.

Les ateliers de réparation sont ouverts de 10h00 à 12h00 et 13h30 à 16h00
en cas d'affluence, les enregistrements peuvent être stoppés à partir de 11h30/15h30



Dates	Lieu	Salles
Samedi 25 janvier 2025	Albé	Salle des fêtes
Samedi 22 février 2025	Saint Martin	Salle des fêtes
Samedi 29 mars 2025	Triembach-au-Val	Salle des fêtes
Samedi 26 avril 2025	Lalaye	Salle des fêtes
Samedi 24 mai 2025	Saint Maurice	Espace d'animation
Samedi 28 juin 2025	Breitenau	Salle de la mairie
Samedi 27 septembre 2025	Fouchy	Périscolaire
Samedi 25 octobre 2025	Breitenbach	Espace socio-culturel
Samedi 29 novembre 2025	Neubois	Salle St Materne



Suivez notre actualité :



Repair Café du Giessen



@repaircafegiessen



Ne pas jeter sur la voie publique

VOUS POUVEZ APPORTER AU REPAIR CAFÉ :

	ELECTROMENAGER Cafetière, grille-pain, four, robots en tout genre, aspirateur, sèche-cheveux, fer à friser, sèche-linge, ...
	INFORMATIQUE Tour, ordi portable, imprimante, ...
	HIFI VIDEO Chaine hifi, ampli, radio, tourne-disque, écran plat, TV ...
	JOUET Électronique, mécanique, ...
	MACHINE A COUDRE Réparation, révision, ...
	OUTILLAGE Outillage électroportatif, taille-haie, tronçonneuse électrique, compresseur, nettoyeur haute pression...
	PETT MOBILIER Chaise, guéridon, petit objet en bois, lampe, ...
	BICYCLETTE Réglage et entretien des bicyclettes.
	VANNERIE On peut réparer les anses de paniers, les poignées des corbeilles et dans certains cas les bordures de paniers ou corbeilles. Impossible de réparer un fond de panier

Merci d'apporter l'ensemble des accessoires nécessaires pour tester votre appareil :
télécommande, câbles et autres connexions de vos appareils.

Merci de ne pas oublier le nécessaire à leur fonctionnement (piles, fil pour les machines à coudre, dosette à café, fût de bière pour les tireuses à bière, CD, DVD, tuyau d'arrosage pour les nettoyeurs haute pression, ...)

Nous avons les outils pour démonter, réparer, ... mais souvent sans le nécessaire au fonctionnement, nous ne pourrions pas vous aider



ELSA, votre réseau de transport en Alsace Centrale

Dès 2025, le PETR Sélestat Alsace Centrale déploie ELSA, votre nouveau réseau de transport dans toutes les communes du territoire. L'ambition est de faciliter vos déplacements, qu'ils soient quotidiens, réguliers ou occasionnels.

DES LIGNES RÉGULIÈRES POUR VOUS DÉPLACER DE 05H00 À 21H00 !

Du lundi au samedi, découvrez les lignes régulières du réseau ELSA :

- A** Châtenois ↔ Ebersheim
- B** Scherwiller ↔ Muttersholtz
- C** Orschwiller ↔ Baldenheim

Afin de faciliter vos trajets, vos titres de transport ELSA vous permettent également de vous déplacer sur les **lignes régulières FLUO** de la région Grand Est :

- 510** Villé ↔ Sélestat
- 520** Marckolsheim ↔ Sélestat
- 530** Sundhouse ↔ Sélestat

UNE LIGNE DÉDIÉE POUR LES PERSONNES TRAVAILLANT EN HORAIRES POSTÉS

Nouvelle sur le territoire, nous avons le plaisir de vous présenter la **Ligne D**. Celle-ci a pour objectif de permettre aux salariés travaillant en horaires postés de rejoindre des entreprises situées entre Sélestat et Lièpvre.

LE SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE

En complément de l'offre de transport régulière, notre **service de transport à la demande TAD** et pour les personnes à mobilité réduite (TPMR) offre à toutes les communes du territoire une solution de mobilité de **05h00 à 21h00**. Il sera désormais possible de réserver votre trajet via une application mobile « **ELSA TAD -TPMR** », jusqu'à **1h30** avant votre départ !



POUR DÉCOUVRIR
NOTRE SERVICE
TAD, SCANNEZ-MOI

8 LIGNES SCOLAIRES

ELSA, c'est aussi un réseau de **lignes scolaires**, offrant des solutions de transport aux plus jeunes.

Faisons route ensemble dès maintenant !

AGENCE ELSA

7 Rue du Marteau 67600 Sélestat

Du lundi au vendredi :

8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h30

Le samedi : de 9h00 à 12h00

03 88 57 70 70 • bonjour@elsa-mobilites.fr

elsa-mobilites.fr





Votre lieu d'information sur toute question dans le domaine du logement et de l'habitat
La Maison de l'Habitat du Centre Alsace

Promouvoir un logement de qualité, accessible, répondant aux besoins de tous les publics, est l'ambition de la Collectivité européenne d'Alsace à l'échelle des territoires alsaciens.

La Collectivité européenne d'Alsace déploie de 2024 à 2030, sa nouvelle politique de l'habitat pour agir en faveur de la création, de l'adaptation et de la rénovation de logements à l'échelle du territoire alsaciens.



Afin de rendre les informations aisément accessibles au public, la création d'une **Maison de l'Habitat** est prévue en Centre Alsace pour début janvier 2025.

Ce lieu d'information accessible à tous, permettra de s'orienter face aux multiples questions se posant dans ce domaine complexe, grâce à l'association des très nombreux acteurs de la filière :

- ➔ Quelles sont les démarches à engager pour construire ou acheter un logement ?
- ➔ Quelles relations entre propriétaires et locataires ?
- ➔ Comment rénover son logement ? Avec quelles aides financières ?
- ➔ Comment alléger sa facture énergétique ?
- ➔ Quelles aides possibles pour la valorisation des maisons à caractère patrimonial
- ➔ Comment transformer un logement en cas de perte de d'autonomie
- ➔ Quelles aides obtenir ? Quels contacts prendre ?



A compter de janvier 2025 :
 ouverture de la Maison de l'Habitat
 du Centre Alsace
3 rue Louis Lang à Sélestat

Pour plus de renseignements,
 rendez-vous sur :

www.alsace.eu

>aides-et-services >habitat



La Collectivité européenne d'Alsace en action à Neuve-Eglise

En 2024, nous avons soutenu :

→ **161 072 €** à des particuliers pour l'adaptation et la rénovation de leur logement.

→ **75 000 €** pour l'organisation et l'achat de matériel du Festival Décibulles en juillet 2024.

→ **5 000 €** pour l'organisation de la Vallée Vagabonde en octobre 2024.

→ **500 €** pour l'organisation d'une manifestation à l'occasion du 20^e anniversaire de la chorale « Battement d'Chœurs ».



Monique Houlné et Frédéric Bierry,
conseillers d'Alsace du
canton de Mutzig

Nos chantiers à proximité pour votre sécurité :

- A Steige, sur la RD 424, vers le col de Steige, un nouvel enrobé a été posé → **189 000 €**.
- A Breitenbach, sur la RD 57, l'enrobé a été remplacé → **185 000 €**.
- Entre Fouchy et Urbeis, sur la RD 739, gravillonnage suite aux travaux de purge → **40 000 €**.
- Itinéraire cyclable de la Vallée de Villé, on avance ! Les acquisitions foncières sont en cours avec la communauté de communes. Les diagnostics faune/flore et zones humides sont désormais terminés. Suivra l'étude environnementale.



Ça y est, C'est fait !

- ✓ La nouvelle école intercommunale du Honcourt, bâtiment à haute valeur environnementale, a accueilli ses premiers élèves cette année.
- ✓ Porté par les communes de Breitenbach, Steige, Maisonsgoutte et Saint-Martin, ce projet a été fortement soutenu par notre Collectivité avec plus de **900 000 €** d'aides au total.

Le saviez-vous ?

Le collège de Villé a participé à l'opération « Sangliers » avec des burgers « Obelix » proposés aux menus pour faire découvrir la viande locale.

Notre Collectivité accompagne chaque naissance (Sages-femmes à l'écoute des mamans, puéricultrices disponibles pour le suivi des enfants, consultations médicales). Des ateliers gratuits sont proposés pour vos bébés → **Renseignements 03 69 33 22 50**.

L'opération « Une naissance, Un arbre » permet aux nouveaux parents de planter un arbre → **Pour en savoir plus :**
www.alsace.eu/inscription-dispositif-une-naissance-un-arbre



Les Défis des Familles Eco-Engagées du Grand Est pour la sobriété



Relevez le défi, réduisez vos consommations et améliorez votre confort en équipe !

Il s'agit de défis d'économies d'énergie, d'eau, de réduction des déchets et du gaspillage alimentaire, et de mobilités qui se déroulent toute l'année, et qui permettent à chacun de se mobiliser de façon concrète, efficace et ludique.

Comment participer au défi ?

Inscrivez-vous et rejoignez l'équipe « Alsace Centrale » sur :
<https://alteralsace.org/fees/>

Votre contact : Marie DUPONT

Tél : 07 87 01 10 02

Mail : renov@petr-selestat.fr



Vous êtes diabétique ?



Votre dernier fond d'œil

a-t-il plus de 2 ans ?



Vous avez entre 18 et 70 ans ? Vous êtes en ALD ?

Dites oui au dépistage

Un examen simple, pris en charge et sans douleur
est disponible près de chez vous.

Parlez-en à votre médecin traitant.

Dépistages le jeudi 27 février 2025
à MJC le Vivarium à Villé
Prise de RDV au 06-17-14-69-52

